



SOMMAIRE

Editorial (p1)

Compte rendu conseil
municipal 28/12/21 (p2)

Message du maire (p3)

Inauguration Maison
d'Assistants Maternelles (p7)
Saint Nicolas (p8)

Récompenses aux enfants (p9)

Distribution colis de Noël (p10)

Témoignage sur le repas des
aînés (p11)

Travaux en cours (p12)

Installation du conseil des
Sages (p13)

Spectacle de rue médiéval du
21/11/21 (p14)

Concerts de l'harmonie
Municipale (p15)

Marché de Noël (p16)

Ecole élémentaire (p17)

Ecole maternelle (p18)

Bulles en Barrois (p19)

AFA les Sources (p20)

Vivre en Fains (p20)

Tennis club (p21)

Comédie Finnoise (p22)

Office Municipal de la Culture et
des Loisirs (p23)

Illuminations de Noël sur la
commune (p24)

EDITORIAL

La cérémonie des vœux est annulée !!!

Cette cérémonie est d'habitude l'occasion de resserrer les liens, d'apprendre à se connaître et de rencontrer les élus de la commune de Fains-Véel.

« **Les vœux, c'est avant tout, un contact avec la population** »

Cependant, pour la deuxième année consécutive et en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire n'aura pas lieu en 2022.

« La consigne, est de n'organiser ni vin d'honneur, ni moment de convivialité après le discours. Il n'y aura donc pas de cérémonie des vœux en janvier, pour tenir compte des préconisations préfectorales ».

Par ce petit mot, je vous invite à préserver les valeurs qui font notre république et à défendre nos convictions, pour sauvegarder nos droits. Mais cela nous engage aussi à assumer nos devoirs.

Face à cette crise, je forme le vœu que cette nouvelle année place en son cœur les valeurs qui doivent toujours nous animer collectivement, sous le signe de la solidarité, de la fraternité, du partage.

Je vous invite aussi à mettre résolument le Cap sur l'Avenir.

Notre commune a de nombreux atouts, ne l'oublions pas. Toutefois, le cap ne peut être maintenu que si « l'esprit d'équipe », à savoir la cohésion et la solidarité, existent.

Enfin, à l'occasion de cette nouvelle année, je tiens tout particulièrement à remercier toutes celles et tous ceux qui dans leurs activités animent notre commune et renforcent le lien social.

Merci également aux adjoints et aux conseillers municipaux pour leur engagement, et leur adhésion à l'action communale.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes malades ou isolées, et pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés.

Que cette nouvelle année soit celle de la réussite et de la confiance.

A toutes et à tous, je souhaite une très bonne année 2022, pleine d'espoir.

Gérard ABBAS,

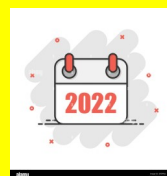
Maire de Fains-Véel

Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Vice Président du Conseil Départemental



VOUS TROUVEREZ AVEC CE FLASH-INFOS

L'AGENDA 2022 DE LA COMMUNE



CONTACTS MAIRIE

☎ : 03 29 45 07 65

✉ : accueil@mairie-fains-veel.fr

Site : www.fains-veel.fr

Fax : 03 29 45 55 75

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 DECEMBRE 2021

Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

EXECUTION DU BUDGET PRIMITIF 2022 AVANT SON ADOPTION afin de permettre par anticipation du vote du budget 2022, l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement dans la limite de 25 % des crédits d'investissement ouverts au budget primitif 2021 sur les chapitres 20, 21 et 23 pour un montant global de 485 018,96 €.

AVENANTS SUR LE MARCHE DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES ET LOGEMENT.

AVENANT N°5 AU LOT N°1 DEMOLITION - GROS OEUVRE. Pose d'un coffret électrique en façade pour 1100 € Le marché estimé HT à 89 690 € attribué pour 54 564,88 € est porté à 105 200,94 € tous avenants confondus.

AVENANT N° 3 AU LOT 7 PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION. Installation d'un vidoir pour 770 € H.T. Le marché estimé HT à 25 840 € attribué pour 26 520 € est porté à 32 530 € tous avenants confondus.

AVENANT N° 2 AU LOT N° 5 MENUISERIES EXTERIEURES. Equipement de poignées sur les menuiseries conservées pour 419,50 € HT et d'une gâche électrique pour 536 € H.T. Le marché estimé HT à 31 565 € attribué pour 39 692 € est porté à 42 112,50 € tous avenants confondus

AVENANT N° 1 AU LOT N° 10 CHAPES REVETEMENTS SOLS DURS FAIENCE. Le sol carrelé d'un montant 3 019,28 € H.T de la pièce de vie des enfants est remplacé par un sol souple d'un montant de 2 413,89 € HT (soit une moins-value de 605,39 € HT). Le marché estimé HT à 17 061€ attribué pour 11 051€ est porté à 8 031,72 (11 051,00 € - 2 413.89 €).

AVENANT N° 1 AU LOT N° 11 REVETEMENT SOLS SOUPLES. Le sol carrelé d'un montant 3 019,28 € H.T de la pièce de vie des enfants est remplacé par un sol souple pour 2 413,89 € HT. Le marché estimé HT à 15 409 € attribué pour 9 374,96 € est porté à 11 788,85 € (9 374,96 € + 2 413,89 €).

AVENANT N° 1 AU LOT N° 12 PEINTURE. Réalisation d'un complètement de couches de peinture sur 7 radiateurs pour un montant de 630 € HT, et diminution du volume de peinture sous face de toiture pour -144 €. Ponçage et pose de vitrificateur sur la montée de l'escalier du logement pour 1 900 € HT Concernant le logement, l'état de la montée de l'escalier a nécessité un ponçage et la pose de trois couches de vitrificateur pour un montant total de 1900 € HT (soit une plus-value global de 2 386€ HT). Le marché estimé HT à 36 578 € attribué pour 13 988,05 € est porté à 16 374,05 €.

TARIF 2022. Maintien des tarifs appliqués en 2020 à l'occupation du domaine public Répercussion du taux de l'inflation de 2,80% aux tarifs du centre de loisirs, et de locations des salles - Intégration du montant de la taxe d'inhumation (55 €) dans celui des concessions cimetières hors cases de columbarium. – Les enfants non-résidents sur Fains-Véel, scolarisés sur la commune, bénéficieront du tarif des enfants résidents pour le Centre de Loisirs, comme déjà décidé par le Conseil pour l'école de musique. Création d'une participation aux frais de fonctionnement pour l'utilisation de la salle du stade aux fins de pratiques à caractère sportif enseignés par des professionnels (15€ de l'heure et 55 € pour une journée).

ATTRIBUTION DU MARCHE DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION au groupement d'entreprises conjoint « IRIS SDEL LUMIERE CITEOS » pour un montant de 117 630,50 € HT (141 156,60 € T.T.C.)

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION au taux maximum dans la limite du plafond autorisé permettant d'atteindre un taux global de 80% toutes subventions obtenues.

DEMANDE DE SUBVENTION 2022 AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE pour participation aux frais de fonctionnement

DEMANDE DE SUBVENTION A LA FUCLEM POUR LES FRAIS DE RACCORDEMENT DES ILLUMINATIONS ET TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC pour le remplacement des branchements des illuminations dont la perte d'étanchéité entraîne un dysfonctionnement sur le réseau (montant estimé à 3 060 € H.T.) et des 4 horloges astronomiques vétustes et défaillantes (montant estimé à 3 200 € H.T).

ANNULATION DE LA DELIBERATION N° 2021-051-12/07/2021. En concertation avec les services de la Direction Générale des Finances Publiques, la gestion analytique actuelle permet un suivi comptable des opérations donnant droit au remboursement de la TVA et ne nécessite pas la création d'un budget annexe des locaux commerciaux.

PROGRAMME DES COUPES DE BOIS PRESENTE PAR L'O.N.F. La vente des coupes de bois sur la période 2022/2023 concernera les parcelles N°2r partie, 22 partie, 25 et 29 partie.

PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION DES RISQUES (Document unique). La réalisation de l'amélioration des conditions de travail pour l'exercice 2021 s'élève à 33 040,39 € Le programme prévisionnel pour 2022 s'établit à 6 788 € auquel s'ajoutera le coût des formations.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER : Echange de parcelles entre le N° 4 et N° 8 rue Saint Joseph et cession d'une parcelle bâtie au N° 14 rue Saint-Martin.

MESSAGE DU MAIRE A LA POPULATION

En raison de la persistance de la crise sanitaire et à cause de l'importante contagion du variant OMICRON, nous avons dû nous résoudre à annuler la traditionnelle cérémonie des vœux aux forces vives de la Commune. La principale mesure que l'on peut prendre face à cette nouvelle vague de contagion, c'est de stopper le virus à sa source en se faisant entièrement vacciner dès que possible, et en continuant à respecter toutes les autres mesures de prévention qui ont fait leurs preuves pour se protéger. Comme l'an passé, je souhaite néanmoins publier dans ce flash le discours portant sur la rétrospective de nos actions engagées au cours de l'année 2021, que j'aurais dû prononcer si cette cérémonie avait pu se tenir.

Mais sans plus attendre j'aimerais, au nom du Conseil Municipal, vous présenter mes meilleurs vœux 2022, vous souhaiter une bonne santé, parce que c'est cela l'essentiel. Que cette année vous soit la plus belle et la plus douce possible et qu'elle vous permette de porter vos projets, tant personnels que professionnels, sur les voies de la réussite.

Malgré la crise sanitaire, la vie sociale collective a pu reprendre au cours de l'année écoulée, grâce à l'implication de nos associations, de nos offices municipaux, de notre centre communal d'action sociale, de notre orchestre d'harmonie municipale, même si les conditions n'étaient pas des plus simples à mettre en œuvre. Je les en remercie chaleureusement.

C'est ainsi que 17 manifestations se sont déroulées tout au long de l'année, avec la cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai qui s'est tenue pour la dernière fois à l'emplacement où avait été érigé le monument aux morts en 1920.

Une nouvelle association, « A Fains on Danse », à laquelle nous souhaitons succès et dynamisme, a pris le relais de « Danse Art 'Finnoise » qui a mis fin à ses activités. Nous remercions cette dernière pour sa participation à l'animation de la commune pendant de longues années et la qualité de ses galas annuels qui enthousiasmaient les jeunes danseurs et charmaient les parents.

Le Conseil Municipal souhaitant développer le principe de participation des habitants à la vie de la commune, entend mener, conformément à son projet municipal, une politique de citoyenneté active, de dialogue et d'échange avec l'ensemble des habitants de la Commune. C'est dans cet esprit qu'un Conseil des Sages de 9 membres a été installé avant les fêtes de fin d'année. Celui-ci n'a pas manqué de formuler quelques propositions autour de la sécurité et de la Culture. C'est aussi dans cet esprit qu'un week-end propreté a été organisé en avril avec une participation active des enfants du CMJE, de leurs parents et un bon nombre de bénévoles, dans le but de sensibiliser la population au respect du bien commun.

Mes chers Concitoyens, l'année écoulée vous a conduits à renouveler votre binôme de Conseillers pour représenter notre Canton de Bar-le-Duc 2 au sein de l'Assemblée Départementale. Vous avez décidé très majoritairement de me faire confiance ainsi qu'à ma co-équipière Martine JOLY pour assurer cette fonction et votre décision a incontestablement pesé sur les résultats. Nous vous renouvelons nos remerciements les plus chaleureux.

Devenu 2^{ème} Vice-Président en charge du budget, du patrimoine et de l'administration générale auprès de notre jeune Président du Conseil Départemental Jérôme DUMONT, j'aurai à cœur, comme je le fais pour notre belle commune de Fains-Véel, de mettre mon énergie au développement de l'attractivité de notre territoire. Puisque j'en suis au chapitre du Conseil Départemental, qu'il me soit permis de vous faire part, notamment pour les résidents de Véel, du prochain démarrage de l'aménagement d'un Giratoire sur le carrefour dit des Tilleuls qui permettra de sécuriser tout en déstressant l'automobiliste empruntant cette zone.

Dans le but d'optimiser les travaux hivernaux de salage et de déneigement, nous avons passé une convention avec le Département nous confiant cette charge pour la route départementale 185 allant de la rue de la Gare jusqu'au lotissement du Domaine du Golf.

Cet accord évitera sur cet itinéraire, les conséquences d'une intervention trop tardive des services du département, comme c'était le cas jusqu'à présent avec pour contrepartie la fourniture gratuite de sel.

Grâce au budget participatif voté par les Conseillers Départementaux, les travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier entre Combles-en-Barrois et Véel devraient être lancés au printemps prochain sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Combles.

Ce budget participatif sera reconduit en 2022. N'hésitez pas de manière associative ou individuelle, à saisir cette opportunité pour faire éclore une idée apportant un service à la collectivité.

Du côté de la Communauté d'Agglomération, je n'oublierai pas de mentionner les nouvelles possibilités de mobilité offertes aux habitants du quartier de Bégarenne grâce à la desserte de l'arrêt rue Pré-Hugot, à proximité d'Intermarché, par la ligne de Bus N° 1 venant de Ligny-en-Barrois et desservant toutes les heures les communes situées dans la vallée de l'Ornain.

De même que les propriétaires privés et les copropriétés ont désormais, avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, un outil à leur disposition, géré par l'opérateur Soliha/CMAL, leur permettant d'obtenir informations, conseils et aides financières, afin d'entreprendre des travaux d'amélioration de leur habitat.

Cette opération s'accompagne de subventions à la rénovation de façades, attribuées par la Communauté d'Agglomération, mais également par notre commune, à des taux intéressants pour le bâti situé dans les cœurs historiques de Fains et Véel.

Afin d'assurer la promotion de ce dispositif, nous organiserons sur la Commune, réunion d'information courant 2022, avec la participation de l'Opérateur, et ce, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Toujours dans le domaine de l'Habitat, le Conseil Municipal aura, en début d'année, à statuer sur le Programme Local de l'Habitat définissant par catégorie de communes les besoins en nombre et types de logements et notamment en nouvelles constructions.

Ce document servira de base pour les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui débiteront au cours de cette année.

Notons à ce sujet, que les services de l'Etat nous bloquent toute possibilité de constructions nouvelles sur des terrains contigus à des zones bâties, même viabilisées, au nom de la doctrine de zéro artificialisation nette de terres agricoles, qui tue la ruralité au bénéfice des métropoles.

La compétence gestion des eaux pluviales a été transférée par les Pouvoirs Publics, à la Communauté d'Agglomération. Cette dernière a réalisé une étude sur les périmètres et ouvrages concernés, avec l'élaboration de zonages pour lesquelles des prescriptions seront définies.

Il reste à définir un plan d'actions, qui pour notre commune devra prendre en considération les différentes problématiques auxquelles nous sommes confrontés (une station d'épuration située en amont de nos réseaux d'assainissement, la présence de sept sources, un ruisseau busé sous le canal et la voie ferrée). D'où la nécessité par les services gestionnaires, Voies Navigables de France et Communauté d'Agglomération, d'être attentifs à l'entretien des ouvrages et notamment leur désensablement. En cas de pluie diluvienne, les rues du Stade et du Château peuvent être concernées par le débordement du ruisseau. Phénomène constaté à plusieurs reprises et notamment les 16 et 17 juillet derniers.

Depuis, Voie Navigable de France a procédé au désensablement en amont de l'ouvrage passant sous le canal. Notons qu'au cours du printemps 2021, la Communauté d'Agglomération a consolidé une partie des berges du ruisseau rue du Moulin.

Nous resterons néanmoins tributaires des conditions météorologiques qui provoqueront des phénomènes extrêmes de plus en plus intense avec le réchauffement de la planète devenant une réalité.

La concrétisation de deux projets importants ont mobilisé élus et personnel administratif tout au long de l'année écoulée.

La réhabilitation de l'ancien presbytère en maison d'assistantes maternelles est devenue réalité avec son ouverture le 20 décembre par les quatre assistantes maternelles regroupées au sein de l'association « 1,2,3...les p'tits finnois ». Je ne doute pas que ce service en capacité d'accueillir 16 enfants sera apprécié des jeunes couples actifs en quête d'une garde personnalisée.

Le petit logement de deux pièces à l'étage qui parachève cette réhabilitation est en cours de finition. Il devrait être mis en location dès février 2022 pour un loyer mensuel de 300 €.

Les travaux de requalification de la place et de son belvédère faisant l'objet de quelques adaptations pour le rendre plus fonctionnel, sont en voie d'achèvement.

Le paysagiste doit terminer ces aménagements avec la pose du matériel urbain et des rampes d'accès à l'église.

L'entreprise CITEOS, en charge de l'éclairage et de la mise en lumière de la façade de l'église, achèvera le chantier en liaison avec ENEDIS pour la suppression des réseaux aériens du 1 au 16b rue de Véel, au cours des mois de janvier et février 2022.

Nous travaillons avec l'agent de police municipale à la mise en place d'une signalisation qui permettra de gérer le stationnement et la circulation des piétons et des véhicules dans ce secteur. Ce dernier sera qualifié de « zone de rencontre » au sens de l'article R 110-2 du code de la route.

Ces deux importants chantiers ne doivent pas pour autant occulter la réalisation d'autres travaux sur la voirie et dans les bâtiments.

C'est ainsi que, dans le domaine de la voirie, nous avons accompagné financièrement l'aménagement d'un trottoir rue des Sablons le long d'un lotissement privé de cinq pavillons, réalisé un espace de rangement de poubelles à l'intersection de la rue et de l'impasse de Rondeval, procédé à l'arasement des bas-côtés du chemin piétonnier reliant Fains à Véel, engagé la réfection de nos chemins ruraux fortement endommagés par les fortes précipitations de juillet 2021.

Quant à nos bâtiments, nous sommes intervenus dans nos deux églises pour la restauration de petites zones de vitraux détériorés et également dans les cellules de l'ancienne Verrerie, louées à des professionnels, pour remplacer des portes sectionnelles et aménager les installations électriques.

Suite au départ en retraite du docteur BRAHON et dans la perspective de l'installation d'un deuxième médecin, nous avons procédé à la remise en état du cabinet médical.

Malheureusement à ce jour, faute de candidature potentielle, le local reste vide, alors que le projet médical élaboré pour l'installation d'une maison médicale pluridisciplinaire repose sur la présence de deux médecins.

Cependant, avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale, la Communauté d'Agglomération, le Centre Hospitalier Bar-le-Duc/Fains-Véel, nous restons mobilisés pour faire émerger ce projet urgent et indispensable pour le territoire.

Le stade municipal bénéficie d'un environnement de qualité, notamment avec son coteau boisé en arrière-plan. La croissance des arbres, conjuguée avec un sol devenu meuble en raison de l'abondance des pluies, affaiblit la résistance de ceux-ci confrontés à des vents violents. Nous avons eu à déplorer la chute de plusieurs d'entre eux, entraînant la détérioration de la clôture. Afin de pallier tout risque d'accidents, la décision a été prise, avec les services de l'ONF, de procéder à l'abattage de ceux situés à proximité du stade.

Une première tranche a été réalisée début 2021, la deuxième est prévue en ce début d'année.

A l'issue de ces travaux nous prévoyons d'entreprendre la réfection de la clôture et de profiler le sentier longeant le stade pour sécuriser le cheminement des promeneurs.

Notre Forêt fait l'objet chaque année de travaux d'exploitation et de reboisements récurrents de façon à la léguer aux générations futures dans un parfait état de conservation. N'oublions pas que les massifs forestiers participent à la lutte contre le réchauffement climatique en absorbant les rejets de CO². Les travaux de reboisement, de plusieurs hectares de parcelles sinistrées de notre massif forestier, accordés à titre gratuit par l'ANDRA, sont reportés, en raison d'un complément d'études requis avant le démarrage de leurs travaux de défrichage du bois, support des installations du futur centre d'enfouissement.

L'année 2022 doit être celle de la concrétisation de travaux annoncés début 2021, après études complémentaires, recherche de financements complémentaires et lancement des appels d'offres auprès des entreprises.

La suppression des réseaux aériens rue d'Egremont, dont les travaux sont en cours d'exécution par l'entreprise SNC INEOS Réseaux-Est, concerne le linéaire entre les carrefours de la rue de Fains et celui de la rue de Combles. La réfection des trottoirs suivra.

Le marché d'aménagement du giratoire avenue de la Vaux-Mouroit et de la prolongation du trottoir avenue de la Libération (du giratoire du Centre de Secours à celui de la Héronnière) est attribué à l'entreprise COLAS.

Les travaux devraient démarrer courant février, après l'organisation d'une réunion d'information avec les riverains concernés.

Dix-neuf caméras destinées à assurer la Vidéo-protection seront déployées sur Fains et Vée par l'entreprise IRIS-SDEL-LUMIERE CITEOS adjudicataire du marché.

Les plaques d'immatriculation de tout véhicule entrant ou sortant de la commune seront enregistrées. Les zones stratégiques feront l'objet d'un enregistrement en continu.

Les salles de spectacles et d'expositions de la Verrerie bénéficieront au cours de la période estivale d'un dispositif de rafraîchissement améliorant le confort du public.

J'en terminerai avec l'urbanisation du terrain appartenant au Centre Hospitalier situé rues du Presbytère et Démoget, devant accueillir une résidence seniors « Ages et Vie » de 16 studios. A terme, devraient voir le jour, une maison de santé et un ensemble de 10 logements construits par l'Office Public de l'Habitat. Ce dernier, par ailleurs réalise actuellement des travaux d'isolation et de rénovation de son immeuble situé avenue de la Libération.

Un géomètre a été missionné pour assurer le découpage des emprises foncières nécessaires aux différents projets.

La commune aura en charge, après attribution de l'emprise foncière, de créer une voirie reliant la rue Joseph Dress à la rue Démoget avec un accès vers la rue du Presbytère. Cette future rue permettra de desservir ces trois projets, mais aussi l'Unité Alzheimer et la Maison d'Accueil Spécialisée qui va faire l'objet d'un agrandissement par le Centre Hospitalier.

Tout en espérant que vous ayez pu passer d'agréables fêtes de fin d'année en famille ou entre amis, en respectant les recommandations sanitaires, je vous renouvelle mes vœux de bonne année et une bonne santé pour 2022.

Que vos projets se réalisent dans la joie et une sérénité retrouvées.

Gérard ABBAS,
Maire de Fains-Vée
Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Vice Président du Conseil Départemental

INAUGURATION de la MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES



La Maison d'Assistantes Maternelles a été inaugurée samedi 18 décembre 2021

Cette inauguration s'est déroulée en présence de Mme la Préfète du Département Mme Pascale Trimbach, du Président du Conseil Départemental M. Jérôme Dumont, du Sénateur M. Franck Menonville et du Député. M. Bertrand Pancher.

Les participants, à cette inauguration aux invitations restreintes, ont pu mesurer le confort offert aux enfants qui y seront accueillis.

Dès le lendemain les quatre assistantes investissaient les locaux de l'ancien presbytère transformé en Maison des Assistantes Maternelles.

Cela fut également l'occasion de mettre au premier plan l'association « 1, 2, 3 les p'tits finnois » pour le service apporté à la population de notre commune.

Cette réhabilitation de l'ordre de 472 000 € HT a été subventionnée à hauteur de 80 %.



SAINT NICOLAS



Saint Nicolas est parti du stade municipal accompagné par les enfants et la musique.



Place de la mairie, un superbe feu d'artifice l'attendait. Escorté du père fouettard porteur de triques, il a distribué dans le hall de la mairie des friandises à tous les enfants.



RECOMPENSES AUX ENFANTS



Le Père Noël avait rendez-vous avec les enfants de la commune pour fêter plusieurs évènements. Habituellement ce rendez-vous avait lieu à la mairie de Véel mais en raison des conditions sanitaires, l'arbre de Noël a été organisé à la mairie de Fains.

Quatre gagnants du concours du feu d'artifice de Saint-Nicolas ont été récompensés : Louis Bondant, Elsa Hiblot, Paul André et Juline Philippot.



Éloi Quinternet a été récompensé pour le concours du lâcher de ballons du 14 juillet. Son ballon retrouvé à Vigneulles-Lès-Hattonchâtel a parcouru 58 km.

Pour finir, le Père Noël a distribué des cadeaux aux enfants des familles nombreuses de la commune.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL



La municipalité de Fains-Véel est toujours au service et à l'écoute de ses aînés.

Dimanche 19 décembre 2021, le maire, ses adjoints, les membres du conseil municipal et des bénévoles sont partis à la rencontre des seniors du village qui n'avaient pas assisté au repas, organisé en octobre par le CCAS. Ils leur ont remis un superbe colis de douceurs locales en leur souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année.

Ainsi 138 colis pour les personnes seules et 82 colis pour les couples ont été distribués dans le respect des gestes barrières. Cette remise, comme en 2020, réalisée sur le pas de la porte, n'a pas permis de longs échanges mais a été très appréciée par l'ensemble des bénéficiaires qui ont accueilli très chaleureusement ces porteurs de colis.



LA VACCINATION EST LA MEILLEURE PROTECTION COLLECTIVE

Joyeuses retrouvailles au repas des anciens

*Comme le phénix qui renaît de ses cendres,
les aînés des villages de Faïns-Véel, après le
très long et douloureux confinement, ont accepté
avec joie, l'aimable invitation de Monsieur le Maire
et des membres du C.C.A.S.*

*Les « anciens » étaient heureux de rompre
leur solitude, donc heureux de se revoir,
de bavarder, d'échanger leurs impressions.
Ils appréciaient la décoration de la salle,
les tables joliment dressées et fleuries aux
couleurs automnales.*

*Merci à tous les bénévoles qui ont
contribué à tout cela, pour ces retrouvailles ;*

*Bravo au groupe d'accordéonistes qui a
joué avec brio, des airs rappelant notre jeunesse ;*

*Merci aux aimables personnes qui ont fait
le service à chaque table, sans ménager leurs pas
et avec le sourire ;*

*Merci à Jérôme, notre traiteur, aux
boulangers et pâtisseries, pour le repas gourmand
et succulent ;*

*Je n'oublie pas les musiciens
et chanteur qui nous ont fait danser au
rythmes des tangos, valses, rumbas, etc..., danses
qui nous ont rappelé nos jeunes années.*

*Bravo à eux et encore un grand merci à Monsieur le Maire,
son conseil municipal et au cortège de bénévoles pour cette
Belle journée conviviale.*

Mme Chantal PIERRE

TRAVAUX EN COURS

Rue d'Egremont à Véel



Les travaux de suppression des réseaux aériens, rue d'Egremont sont en cours. Une réunion de présentation a été organisée avec les riverains à la mairie de Véel. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 60 % par la FUCLEM. La maîtrise d'œuvre a été notifiée à ECLAIR CONCEPT et les travaux à la Société SNC INEO Réseaux Est.

Place de la Mairie

Commencés au lendemain de la commémoration du 8 mai 2021, les travaux de réhabilitation du belvédère de l'église et de la place de la Mairie sont en cours d'achèvement. L'entreprise ID VERDE a procédé aux différentes plantations (arbres, arbustes et plantes vivaces). Prochainement, cette même entreprise aménagera une main courante pour une meilleure accessibilité à l'église et procédera à l'installation de deux bancs et de poubelles. Une étude, relative à la signalisation horizontale et verticale pour la circulation et le stationnement des véhicules sur les parties recouvertes d'enrobés est en cours. Ces équipements seront installés dès que les conditions météorologiques le permettront.



NE JETEZ PAS VOS MASQUES SANITAIRES SUR LA VOIE PUBLIQUE !

INSTALLATION DU CONSEIL DES SAGES

Par décision du conseil municipal du 31 mai 2021, il a été décidé de la création d'un conseil des sages.

Les membres du conseil des sages sont :

Martine Hamelin,
Martine Hedin,
Maryse Schuller,
Eric Espana,
Roger Fenaux,
Daniel Fetus,
Gérard Gosset,
Patrick Hurel
Jean-Marie Zion,

L'équipe municipale souhaite développer le principe de participation des habitants à la vie de la commune et entend mener, conformément à son projet municipal, une politique de citoyenneté active, de dialogue et d'échange avec l'ensemble des habitants. Le conseil des sages sera une instance de réflexion et de propositions, ouverte aux Finnois et Veillots âgés de 55 ans et plus, qui pourra conseiller le maire et son conseil municipal sur l'ensemble des sujets intéressant la commune de sa propre initiative ou à la demande du maire, sur la base d'un règlement intérieur.

Neuf sages composent ainsi ce conseil. Trois femmes et six hommes des différents quartiers de Fains, car aucun volontaire ne s'est manifesté à Véel.



Les membres du conseil des sages ont la volonté de mettre leur expérience, acquise au cours de la vie, au service de la communauté locale sans visée de défendre leur spécificité sociale.

Ainsi afin de pérenniser le projet, ce conseil réuni mardi 21 décembre en présence de M. Gérard Abbas, maire, M. Rousselot, maire délégué de Véel, Patrick Vanneson, adjoint chargé de l'administration générale et de la communication et Anne Molet, adjointe aux affaires sociales, a adhéré à la charte de Blois et au règlement intérieur.



SPECTACLE DE RUE MEDIEVAL (21/11/2021)



21.11.2021 18:03



21.11.2021 18:10



La troupe
« le Cercle d'Escrime
Ancienne »
a enthousiasmé le public
venu nombreux sur la
place.



Grand jeu pour les enfants à l'issue
des représentations.



21.11.2021 18:12



Les Prestations du
grand spectacle
médiéval
« Pagaille
Médiévale »
mêlant théâtre,
escrime de spectacle
et cascades ont
remplacé les forains.



CONCERTS DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Concert du 13 novembre - Eglise de Véel

Comme le veut la tradition, le samedi de la fête patronale, l'orchestre d'harmonie de Fains-Véel en l'église Saint-Martin de Véel. Le public a ainsi découvert différents morceaux interprétés par les musiciens de l'ensemble, sous la baguette de Jérémy Barnabé. Chaque prestation a fait l'objet d'un tonnerre d'applaudissement. Charline la narratrice du groupe, a présenté ces différents morceaux avec beaucoup d'humour. Les auditeurs ont été ravis de cette soirée, permettant de s'évader un peu du quotidien dans ces moments difficiles.



Concert du 11 décembre - salle des verreries



"Cela faisait 2 ans que l'Orchestre d'Harmonie n'avait plus fait résonner ses notes dans la salle des Verreries, il fallait donc un programme particulier pour cet évènement.

L'ouverture du concert avec "Virginia", morceau énergique a emmené le public dans les contrées lointaines d'Amérique. Les musiciens ont poursuivi le voyage avec "Cityscapes", dépeignant la grande ville de New-York. La 3ème œuvre a rendu hommage à Jean-Paul Belmondo avec "Chi-Mai", musique du Professionnel, composée par Ennio Morricone. Avant l'entracte, Thibaut Colin a offert un formidable et rythmé solo de trompette.

La seconde partie a débuté avec "La sorcière et la sainte" plongeant l'auditoire dans une histoire inquiétante et intense.

"Celtic Flûtes" a ensuite été très applaudi, avec en soliste le pupitre de flûtes, emmenant le public dans l'univers celtique. En avant dernière pièce, un medley de Ray Charles (trompette, saxophone alto, saxophone ténor) a fait danser la salle. Et pour finir, un morceau rassemblant plusieurs thèmes des musiques de films de Danny Elfman (Les contes de la Crypte, L'incroyable Noël de Monsieur Jack, Beetlejuice, Edouard aux mains d'argent, Spider-Man).

Le public est reparti conquis et heureux d'avoir retrouvé ses fidèles musiciens de l'orchestre Finnois.

L'orchestre a dédié ce concert à deux de ses amis partis trop tôt (Michel Bourlon, tubiste de l'ensemble qui nous a quitté en décembre 2020, et Guy Verdière, régisseur, parti en août 2021).

L'orchestre d'harmonie de Fains-Véel jouera à nouveau ce programme le 15 janvier à Velaines et le 22 janvier à la salle des fêtes de Beurey sur Saulx.



MARCHE DE NOEL AUX VERRERIES



La 22e édition du marché de Noël organisé aux Verreries par l'association AFA les Sources le week-end du 27 et 28 novembre a connu, un vif succès avec près de 1 000 visiteurs.

25 exposants ont proposé aux visiteurs bijoux, broderies, livres, peintures, sculptures et nombreuses décorations de Noël...

Parmi les exposants, un fabricant de poupées dont la confection de chacune d'elle exige une centaine d'heures de travail.

Les indispensables bénévoles de l'AFA les sources sont très satisfaits de cette 22e édition et Guy Lejeune, un des fondateurs de cette manifestation disparu dernièrement, aurait été très fier de cette réussite.



ECOLE ELEMENTAIRE

Texte rédigé en collectif (dictée à l'adulte) Classe de CM1 de Mme Berni

Exposition de Samuel Mussolin : « Lumières d'écorces »

« On est allé voir l'exposition de Samuel Mussolin à la Ville Haute, à l'Espace Saint Louis à Bar-le-Duc, le vendredi 12 novembre. Il existe plusieurs types d'arts : le dessin (peinture/craies/crayon...), la photographie, la sculpture.

Nous sommes allés voir le travail d'un artiste-photographe qui prend des photos de la nature et qui en fait des œuvres.

Il manipule les photos sur son ordinateur à l'aide d'un logiciel spécialisé. Il « copie » et « colle » certains éléments (branches, feuilles, mousse, lichen...), il peut parfois les multiplier, les agrandir, les rétrécir, les élargir, les retourner jusqu'à obtenir une création artistique. Chaque photo représente : des animaux, des paysages, des créatures

imaginaires... On peut tout imaginer ! On a chacun imaginé des choses différentes de ces tableaux.

Elles étaient toutes représentées sur un fond noir et l'artiste jouait sur la couleur des lumières de la photo.

Elles étaient aussi représentées sous deux formats : le format paysage (horizontal) et le format portrait (vertical).

Dès notre arrivée, on a observé toutes les œuvres en nous promenant dans l'exposition.

Mme Chaumont, notre guide, nous a demandé de donner trois mots suite à nos observations. On a discuté tous ensemble puis on a nouveau pu regarder les œuvres.

Notre guide nous a proposé alors deux activités :

Choisir une œuvre en particulier et la dessiner ;

Créer une créature fantastique en groupe à partir d'éléments de la nature qu'elle avait photographiés et à placer sur un fond noir. Après cette visite, nous sommes allés faire un jeu de piste sur l'architecture des bâtiments du quartier Renaissance de la Ville Haute »



La classe de CE2, de Mme BAUCHET, s'est rendue à la Ville Haute de Bar-le-Duc, le vendredi 12 novembre, le matin. Il faisait très froid, mais selon les élèves, la visite était super !!!



Ils ont vu un énorme pressoir en bois et une très belle Eglise. Ce qui leur a le plus plu, ce sont les sculptures qu'ils ont pu admirer sur les vieilles maisons. Il y avait des colonnes avec au-dessus des chapiteaux et des gargouilles qui faisaient un peu peur avec leurs drôles de têtes. La maîtresse a fait lire à un élève une date sur un bâtiment : c'était 1640, alors qu'à Fains les élèves avaient trouvé la date de 1885 (« c'est beaucoup, beaucoup plus vieux »). En redescendant vers le château, un arrêt pour regarder la ville de Bar-le-Duc de haut était indispensable et inhabituel par rapport à d'habitude. Cette visite se présentait sous forme d'un jeu de piste photographique, ce qui l'a rendue encore plus prenante et motivante.



En cette fin d'automne, les élèves de Grande Section ont planté des bulbes de muscaris.



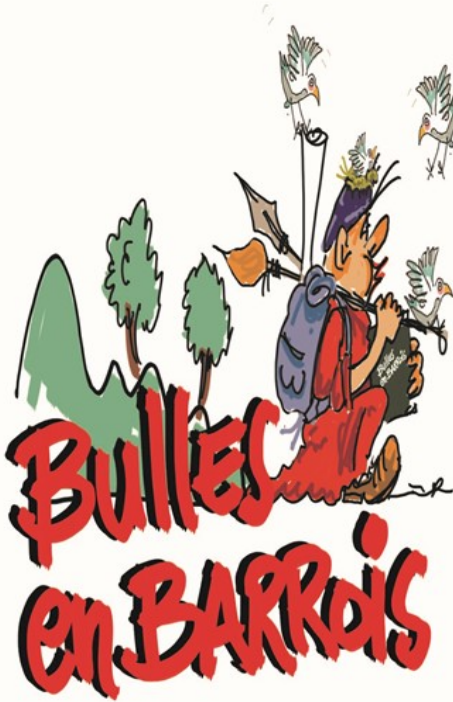
Pour se rappeler des soldats qui ont combattu à la guerre de 1914-1918, le 11 novembre, « nous avons parlé de cette guerre, regardé des documents et essayé un casque « d'un poilu ».



Pour les fêtes de fin d'année tous les élèves ont participé à l'enregistrement d'une chorale vidéo transmise aux familles.



BULLES EN BARROIS



« L'année 2021 n'a pas été un grand cru car pour la deuxième année consécutive notre événement phare, le festival BD, n'a pu se tenir.

Le seul événement marquant aura été la bourse BD/Vinyles.

Le 26 septembre la salle des verreries a accueilli une vingtaine d'exposants. 80 mètres de vente à l'étalage attendaient les visiteurs (bd, vinyles, cd, dvd, livres).

Lors de cette bourse nous avons accueilli JIMM et Quentin CHAILLÉ deux auteurs BD, partenaires de l'association »



Place à 2022

Ne manquez pas la deuxième édition qui se déroulera du 26 au 27 mars, ouvert à tout public.

Trente auteurs en dédicace, expositions, projections de documentaires, conférences, ateliers dessin, animations, bouquinistes, participation des écoles de Neuville sur Ornain, Longeville en Barrois, et nous espérons bien d'autres surprises...

Bonne Année et rendez vous en 2022 !!!!!!!

AFA LES SOURCES (Section Randonnée)

La section de marche animée par Jean-Claude Pierrard assisté de guides est très dynamique. Rassemblant quelquefois plus de 40 personnes, le rendez-vous est fixé chaque jeudi à 14 heures sur le parking du stade de la commune de Fains-Véel. Répartis en 2 groupes les randonneurs choisissent leur distance (10 à 11 km ou 8 km).



Ces randonnées permettent de découvrir les environs des villages de Fains, Véel, mais aussi de passer des moments de partage et de rencontre entre les participants issus des différentes communes du canton. Dès les beaux jours les sorties du jeudi s'exportent parfois vers Saint Mihiel et l'Argonne pour découvrir d'autres paysages.

VIVRE EN FAINS



Calendrier prévisionnel 2022 AVEF (Sous réserve des conditions sanitaires)

Date	Activité	Lieu
28-01	Assemblée Générale	Rostand
26-02	Soirée Bavaroise	Verreries
01-03	Mardi gras	Rostand
19-03	Loto	Verreries
25-03	Vidéo	Rostand
03-04	Repas printemps	Rostand
23-04	Repas Bowling	Bowling
15-05	Expo déco	Rostand
05-07	Clôture danse	Rostand
17-08	Pique-nique	3 Fontaines
06-09	Reprise danse	Rostand
05-10	Reprise déco	Rostand
09-10	Repas	Bowling
14-10	Vidéo	Rostand
23-10	Repas automne	Rostand
17-11	Beaujolais nouveau	Rostand
09-12	Saint-Nicolas	Rostand
31-12	Réveillon	Verreries

TENNIS CLUB

TOURNOI OPEN INDOOR AU TENNIS-CLUB DE FAINS-VEEL

Durant 4 semaines du mois de novembre, 97 participants ont bataillé sur les terrains.

« Comme dans tous nos tournois précédents, nous avons vu des matchs très disputés, 166 au total. Au tennis tant que l'on n'a pas entendu « jeu, set et match » tout est possible et la rencontre peut durer, même chez les amateurs ».

Triple champion du Tournoi INDOOR de Fains et sextuple champion des Tournois de Fains INDOOR et OUTDOOR confondus Félicitations à Mathis Pottelette et bravo à Sam Olszakowski, jeune finaliste prometteur. Ils ont offert un super match au public.

En finale 4e série félicitations à Mathieu Welsch pour sa victoire face à notre jeune recrue, Bastien Romero et à Camille Dupuy, victorieuse de Violaine Guillaume.

A cause de la météo et des imprévus, les dames ont attendu le 17 décembre pour disputer le titre.

Véronique Mayeur l'emporte face à Fanny Jarles.

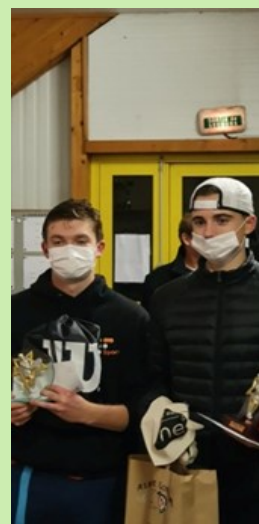
Malgré les contraintes (pass sanitaire et masque), les spectateurs n'ont pas boudé l'événement en venant encourager les participants. L'ambiance conviviale était au rendez-vous avec le vin chaud d'Alain, très apprécié des supporters.



Finalistes dames



Finalistes 4^{ème} série



Finalistes hommes

DECES DE DANIEL PEIGNOT

Président du TCFV sur la période 2001 à 2014, Daniel a eu le mérite et la lourde tâche de gérer le club durant les années financières compliquées. Le club venait de prendre possession des courts couverts en participant activement au financement des installations avec la souscription d'un emprunt.

L'efficacité discrète de Daniel a permis au Tennis Club de toujours garder une bonne dynamique au sein de la commune.

En véritable bénévole, il n'a jamais compté les heures passées pour le club.

Merci Daniel pour ton dévouement



COMEDIE FINNOISE

Pour la reprise de la pièce « Le Technicien », d'Éric Assous, mise en scène par Anthony Marty et Sylvie Alif la salle de spectacle des Verreries était pleine à craquer.



Les spectateurs, privés de théâtre depuis la période du COVID 19, se sont précipités pour être sûrs d'avoir une place.

Ce n'est pas l'obligation de montrer son « pass sanitaire » qui a freiné leur enthousiasme.

En effet 600 spectateurs, sur les deux jours, ont applaudi les comédiens qui ont pris un réel plaisir à offrir le meilleur d'eux-mêmes pour cette première. Le jeu des comédiens a déclenché des rires à n'en plus finir. Le décor, toujours somptueux, mis en place par les régisseurs de la comédie finnoise a encore ébloui le public.

À la fin du spectacle aucune précipitation vers la sortie, comme si privés depuis longtemps, les spectateurs en redemandaient.

Qu'on se rassure, la pièce devrait être jouée dans les environs dès que possible. Suivez la comédie finnoise sur les réseaux sociaux.

TOUS VACCINÉS - TOUS PROTÉGÉS



Lors de la dernière assemblée générale de l'OMCL, les représentants des associations présentes ont évoqué leurs difficultés. **Avec la crise sanitaire, les habitudes ont changé (moins de bénévoles, moins de participations..).** La vie associative essaye de se réinventer en tenant compte de l'usure des membres actifs et de l'implication d'une nouvelle génération qui tarde à se manifester. Or, sans un renouvellement des équipes, il devient difficile de maintenir les grands rendez-vous et la qualité des animations sur la commune. Les associations locales contribuent fortement au dynamisme de Fains-Véel. **N'hésitez plus à vous rapprocher de celles qui touchent à vos centres d'intérêt.** La commission réunie le 28/11/2021 a validé les dates prévisionnelles des manifestations 2022.

Dates 2022 à retenir (sous réserves des contraintes sanitaires dues au COVID)

Samedi 5 février : Gala de l'école de musique aux verreries

Samedi 26 février : Soirée bavaroise avec les AVEF dans la salle des verreries

Dimanche 12 mars : « La houblonnière » par l'AFA les sources

Samedi 26 et dimanche 27 mars : Festival de la BD avec Bulles en barrois

Jeudi 14 avril : Dons du sang aux Verreries

Dimanche 24 avril : Organisation du carnaval par l'OMCL

Dimanche 8 mai : Célébration commémorative par la mairie avec la participation du CMJE

Samedi 21 mai : Audition de l'école de musique salle Rostand

Samedi 25 juin : Organisation des olympiades (participation des écoles ?)

Samedi 25 juin : Fête de la musique (repli aux verreries en fonction de la météo)

Samedi 3 et dimanche 4 juillet : Spectacle avec l'association de l'orchestre (projet à finaliser en partenariat avec l'association Bulle en Barrois)

Mercredi 13 juillet : Fête nationale (musique, lampions, stands, feu d'artifice, ...)

Samedi 10 et ou dimanche 11 septembre : Fête du sport et des associations au stade

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Journées du patrimoine

Jeudi 13 octobre : Dons du sang salle Rostand

Dimanche 16 octobre : Repas des anciens avec le conseil des sages

Samedi 22 et dimanche 23 octobre : Salon d'automne (OMCL)

Vendredi 11 novembre : Commémoration sur la place de la mairie

Samedi 12 novembre : Concert de l'orchestre dans l'église de Véel

Dimanche 13 novembre : Fête patronale à Véel

Dimanche 20 novembre : Fête patronale à Fains

Samedi 26 et dimanche 27 novembre : Marché de Noël aux Verreries (AFA les Sources)

Vendredi 2 décembre : Festivités de la Saint Nicolas

Samedi 31 décembre : Saint Sylvestre (AVEF)

ILLUMINATIONS DE NOEL



Véritable temps fort de l'année, les illuminations de Noël marquent le début d'une période très attendue.

Chaque année, la commune installe ses plus belles guirlandes lumineuses pour le plus grand bonheur des habitants et enfants. Cette année le renouvellement partiel des illuminations avec des nouveaux motifs, a été installé rue de la Gare.

